

AVRIL / 2026

SÛRETÉ FERROVIAIRE



DYSFONCTIONNEMENTS AVEC LE LOGICIEL EXPENSYA, L'UNSA AGIT !

Le 13 avril dernier s'est tenue une réunion de concertation immédiate (DCI) concernant la mise en œuvre du nouvel outil de gestion des frais professionnels, EXPENSYA, déployé le 1^{er} mars dernier. L'UNSA a souhaité faire le point sur une situation qui impacte lourdement le quotidien de nombreux agents.

UN CONSTAT PARTAGÉ : UNE DÉGRADATION PRÉOCCUPANTE DES DÉLAIS

Depuis le passage de l'outil Concur à EXPENSYA, nous observons un allongement significatif des délais de remboursement. Là où les opérations prenaient quelques jours auparavant, elles s'étendent désormais sur plusieurs semaines.



LES FAITS MARQUANTS RELEVÉS EN SÉANCE

Impact financier : Certains agents, notamment dans les secteurs de la sûreté (EAR, UNIR, cyno-détection) et les managers en déplacement, se retrouvent à avancer des sommes considérables, pouvant dépasser les 2 000 €, soit pour certains parfois plus qu'un salaire mensuel.

Risque opérationnel : Cette situation fragilise la réalisation des missions. Des agents, faute de trésorerie personnelle suffisante, expriment désormais des réticences, voire des impossibilités, à partir en déplacement ou à « découcher ».

Dysfonctionnements techniques : Le système de notification automatique vers les managers (N+1) est défaillant. Sans alerte par mail, de nombreuses notes de frais restent en attente de validation sans que le valideur n'en soit informé.

ANALYSE DES POINTS BLOQUANTS ET DES RÉPONSES DE LA DIRECTION

La direction reconnaît que la période de transition entre les deux logiciels a généré une masse de travail exceptionnelle pour le CSP Notes de Frais.

1. La chaîne de validation en question

Le processus comprend quatre étapes (Agent > Manager > CSP > Banque). Actuellement, le blocage se situe principalement au niveau de la validation managériale (absence de notifications) et du contrôle par le CSP (surcharge liée au basculement d'outil).

2. La complexité des nouvelles rubriques

L'outil EXPENSYA introduit de nouvelles rubriques et engendre un manque de clarté sur les définitions et les plafonds applicables (notamment la différence entre le forfait province/Paris à 24/26 € et les repas préparés sur site à 17 €) génèrent des erreurs de saisie et des refus automatiques. Lesquels augmentent les potentiels rejets, et dans ces cas, allongent les délais de remboursement.

3. La gestion des justificatifs et de la TVA

L'outil détecte les doublons de justificatifs et les anomalies de TVA (ex : passage d'une TVA de 10% à 20%). Si ces contrôles sont nécessaires, ils ralentissent le traitement des dossiers de bonne foi, obligeant les agents à des ressaisies manuelles.

LES SOLUTIONS ENVISAGÉES À COURT TERME

Face à l'urgence, trois leviers ont été discutés :

- 1 » Priorisation : Le CSP s'est engagé à traiter en priorité les notes de frais des agents ne possédant pas de carte entreprise, ainsi que les dossiers présentant les montants les plus élevés.
- 2 » Hébergement : L'utilisation de la plateforme Orfea pour les nuitées est fortement encouragée afin d'éviter l'avance de frais par l'agent, la facturation étant alors directement prise en charge par l'entreprise.
- 3 » Dispositif d'alerte : Les managers sont invités à se connecter très régulièrement à l'outil sans attendre de notification par mail. Les agents pourront aviser leur N+1 du dépôt d'une note de frais. En cas de difficultés financières majeures d'un agent (risque d'agios), un signalement peut être fait aux pôles RH pour un traitement prioritaire par le CSP.



L'UNSA RESTERA VIGILANTE SUR LE RETOUR À LA NORMALE DES DÉLAIS. NOUS INVITONS LES AGENTS RENCONTRANT DES SITUATIONS CRITIQUES À SE RAPPROCHER DE LEURS DÉLÉGUÉS POUR ASSURER UN SUIVI DE LEUR DOSSIER AUPRÈS DES PÔLES RH.

LA POSITION DE L'UNSA

L'UNSA-Ferroviaire considère qu'un changement d'outil informatique, aussi nécessaire soit-il, ne doit jamais se faire au détriment de l'équilibre financier des salariés. Il est anormal que l'agent doive supporter la « trésorerie » de l'entreprise au risque de se mettre en difficulté personnelle. D'autant que les déplacements que font les agents sont faits pour la bonne marche du service.

Nous demandons :

- » Une clarification des définitions des rubriques (Repas vs Alimentation) pour éviter les rejets de notes de frais.
- » Un rétablissement le plus rapide possible des délais de remboursement
- » Une solution technique pérenne pour le rétablissement des notifications aux valideurs.
- » Une réflexion sur la délégation de validation simplifiée, notamment lors des congés des DPX, pour ne pas bloquer les remboursements.